

**DOSSIER**

**BUDGET  
DE LA RÉGION  
ÎLE-DE-FRANCE**

**Le tournant  
de la rigueur**



**Contact presse :**

Yoann RISPAL  
Directeur de Cabinet  
06.27.04.28.45

[groupegauchecom.idf@gmail.com](mailto:groupegauchecom.idf@gmail.com)  
[yoann.rispal@iledefrance.fr](mailto:yoann.rispal@iledefrance.fr)





## Céline Malaisé

Présidente du groupe  
Gauche Communiste, Écologiste  
et Citoyenne

Le budget 2024 présenté par Valérie Pécresse constitue un véritable tournant dans la mandature 2021-2028. Après 8 années à la tête de la collectivité, les errements de l'exécutif rejaillissent et grèvent lourdement les finances de la Région.

Dernière erreur en date, le protocole signé le 26 septembre 2023 entre la Présidente de Région et le Ministre des Transports pour de nouvelles recettes en faveur du fonctionnement d'Ile-de-France Mobilités. Ce protocole ne règle rien : il ne couvre pas durablement les besoins financiers et pèse de façon disproportionnée sur les usagers des transports et les collectivités.

Pour tenir les engagements pris, Valérie Pécresse fait le choix de réduire drastiquement certaines politiques publiques dont les dépenses en faveur de l'environnement et de l'aménagement, fracturant au passage un peu encore sa majorité et réduisant les investissements face à l'urgence climatique.

Ce budget 2024 proposera notamment des coupes sans précédent dans plusieurs organismes associés et une compression des dépenses de personnel qui ne pourra que fragiliser le service public régional.

Depuis 2015, force est de constater que ce service public a été affaibli. Les postes vacants gangrènent le fonctionnement des lycées et leur rénovation. Le plan d'urgence pour les lycées est revu à la baisse. Les actions en faveur de l'insertion et la formation sont réformées au profit du chiffre et au détriment de l'humain. Les transports publics connaissent un niveau de défaillance inédit à quelques mois des Jeux de Paris 2024, conséquence implacable après 8 années de mauvais choix...

Alors que le vernis craquelle enfin et révèle l'héritage que laissera Valérie Pécresse à la tête de la Région, notre groupe d'opposition s'efforce avec sérieux de contre-carrer les mauvais coups de la droite. Nous tenterons cela lors du vote du budget 2024 et tout au long de l'année, avec persévérance, alors même que le débat démocratique au sein du Conseil régional a été réduit à peau de chagrin par cette même droite.

Nous proposerons un projet alternatif articulé autour de 100 propositions concrètes, apportées au débat budgétaire par voie d'amendement.

## Le budget 2024 en quelques chiffres

Les recettes de la Région progresseraient sensiblement au-delà de l'inflation en 2024 à 4 885 M€, soit +5,6% par rapport au budget primitif 2023. Elles dépasseraient très largement celles d'avant la crise sanitaire (4 541 M€ en 2019). Par rapport au compte administratif 2022, les recettes augmenteraient de 4 457 M€ à 4 885 M€, soit une progression de 428 M€.

Alors que l'exécutif régional prévoit une progression de seulement 3% des recettes de TVA, le Gouvernement parie sur une dynamique de 4,5%. Si la prévision du Gouvernement se réalisait en 2024, la Région enregistrerait alors 47 M€ de recettes supplémentaires pourtant la progression des recettes à 475 M€ entre le compte administratif 2022 et le budget prévisionnel 2024.

Les dépenses réelles progresseraient en 2024 en investissement : les crédits de paiement d'équipement s'élèveraient à 2 325 M€ soit +4,07% par rapport au budget primitif de 2023.

Concernant les dépenses réelles de fonctionnement, les crédits de paiement atteindraient 2 810 M€, soit +6,6% par rapport au budget primitif de 2023.

L'emprunt prévu est en forte progression, à hauteur de 939 M€ soit une progression de 10% par rapport au budget primitif 2023. La dette de la collectivité progresserait également de 185 M€ pour atteindre 6 890 M€, dépassant celle de 2015. La charge de la dette prévue est de 545 M€, soit une très forte progression de +16,9 % par rapport à 2023.

### Quelques évolutions à noter en 2024

**+428 M€**

de recettes en 2024 par rapport au réalisé 2022

**+102.2 M€**

pour les investissements dans les transports

**+33.6 M€**

de contribution au fonctionnement d'Ile-de-France Mobilités

**+64.7 M€**

pour les investissements dans les lycées

**-26.65 M€**

pour les investissements en faveur de l'aménagement

**-22.84 M€**

pour le développement économique et l'innovation

**-22.77 M€**

pour les investissements en faveur de l'environnement

**-20 M€**

pour l'accès aux savoir de base des personnes en parcours d'insertion

**-9.4 M€**

pour la formation des personnes en recherche d'emploi

**-6.45 M€**

pour les aides aux ménages pour l'achat d'un véhicule propre

**-3.2 M€**

pour l'aide à la mobilité internationale des étudiant.es

**-1.7 M€**

des aides alimentaires et du fonds de soutien régional de solidarité

## Environnement, aménagement, service public : les grands sacrifiés

Alors que Valérie Pécresse promettait un plan d'investissement d'un milliard d'euros pour l'adaptation au changement climatique en 2023, dès 2024 le budget régional en faveur de l'environnement diminue en fonctionnement (-1,94 M€) comme en investissement (-22,77 M€). L'exécutif régional fait ce choix alors que la crise climatique s'aggrave plus vite et avec plus d'intensité que prévu. Ce recul se traduit sur les aides à l'achat de véhicule propre (-6,46 M€) soit une division par deux en crise inflationniste. Autre choix budgétaire, celui de réduire les subventions régionales aux organismes associés liés à l'environnement : AIRPARIF, l'Institut Paris Région mais aussi l'Agence des Espaces Verts devenue Ile-de-France Nature.

Côté aménagement et logement, si le soutien à la construction de logements sociaux se maintient, il reste 5 fois inférieur à celui accordé en 2015, sous la gauche. Les grands sacrifiés de 2024 seront le fonds friches (passage de 15 M€ à 3 M€ avant disparition totale en 2025) et l'aide à la construction de nouveaux quartiers (passage de 15,5 M€ à 3 M€)... Les Maires apprécieront !

**- 15%**

pour le **soutien à l'Institut Paris Région**

**- 23%**

pour le **soutien régional à AIRPARIF**

**- 20%**

des **investissements d'AIRPARIF**

**- 14.6%**

pour le **soutien régional à l'Agence des Espaces Verts - Ile-de-France Nature**

**- 30%**

des **investissements de l'Agence des Espaces Verts - Ile-de-France Nature**

**- 5%**

pour le **fonctionnement des parcs naturels régionaux**

### L'Institut Paris Région en danger

Première agence d'urbanisme publique d'Europe, l'Institut Paris Région (IPR) collecte, analyse et restitue une quantité de données exceptionnelles sur l'environnement, l'urbanisme, l'économie ou encore la société francilienne. Connue et reconnue, l'IPR - organisme associé de la Région - aide à comprendre les faits pour mieux piloter les politiques publiques. La Région lui confie de plus en plus de missions à l'image de la réalisation récente du SDRIF-E. Alors que le soutien régional à l'IPR a été réduit de 5% en 2022, l'exécutif veut le réduire de 15% en 2024, soit 2,5 M€. Cela menace directement 30 emplois et la qualité du travail produit. Pour imposer sa vision, la droite impose également un déménagement pour rapprocher l'IPR du pouvoir, en l'installant au cœur même du siège de l'Hôtel de Région... Or, l'espace manque et les salariés n'en veulent pas. Notre groupe soutient donc la lutte des salarié.es pour préserver leur outil de travail et leur indépendance scientifique.

# Le plan d'urgence pour les lycées revu à la baisse

8 ans après l'arrivée de Valérie Pécresse à la tête de la Région, les investissements devraient marquer une accélération. Or, si les crédits de paiement augmentent pour la construction de nouveaux établissements, ils diminuent depuis 2022 pour la rénovation des lycées existants. Par ailleurs, les taux de réalisation des investissements restent décevants. En 2021, la chambre régionale des comptes avait pointé cet écart considérable entre les montants annoncés et ceux réellement réalisés. En 2023, c'est au tour du CESER de s'inquiéter d'un report de plus en plus important d'investissements pourtant annoncés de longue date...

## Objectif revu à la baisse, abandons et reports

Annoncée dans la presse depuis plusieurs mois, le vote d'une revoyure du plan d'urgence pour les lycées a été purement et simplement abandonné. Et pour cause ! Alors que les objectifs de constructions de nouvelles places avaient été revus à la hausse pendant la campagne des élections régionales, celui-ci est à présent revu à la baisse. Au revoir les 30 600 nouvelles places promises en grande pompe pour 2027. Ce sera désormais 28 000 places d'ici 2030... au mieux !

De nouveaux lycées annoncés sont finalement abandonnés comme à Colombes (92). D'autres projets promis pour 2027 sont reportés de plusieurs années comme les nouveaux établissements de Montévrain, Villeparisis, Romainville... Il est également à souligner l'abandon d'extensions votées en 2021 dont 400 places à Meaux, 300 places d'internat à Versailles, 1800 places en Essonne, 400 places à Issy-les-Moulineaux et de 400 places à Cergy.

## Hausse de la restauration scolaire dans les lycées en 2024

En 2024, comme en 2023, 47% des familles verront les tarifs de la restauration des lycées publics progresser. En effet, les tarifs ne sont pas gelés malgré les annonces de l'exécutif. Ils augmenteront pour les tranches supérieures du quotient familial. Cela représente 30 à 40 euros par an et par enfant pour les familles concernées.

### CAS D'ÉCOLE

**Punaises de lit à Noisy-le-Grand : Un lycée infesté sème la pagaille avec la région Île-de-France et le rectorat**

### PARIS ÎLE-DE-FRANCE

**VAUX-LE-PÉNIL: TROIS LYCÉENS EN SITUATION DE HANDICAP PRIVÉS DE COURS À CAUSE D'UN ASCENSEUR EN PANNE**

**Colombes s'insurge de l'abandon du projet de lycée de la Région Ile-de-France**

## Quelques-unes des propositions

- ☑ **La mobilisation de moyens supplémentaires pour garantir l'accueil des enfants en situation de handicap face aux locaux inadaptés ou aux équipements hors services**
- ☑ **Pour financer les grosses réparations dans les lycées publics, suppression des interventions au-delà des obligations légales en faveur des lycées privés**
- ☑ **Face aux difficultés des établissements, le rattrapage de la dotation globale de fonctionnement des lycées publics après la ponction historique survenue en 2022**
- ☑ **Face à l'inflation, la gratuité de la restauration pour les 6 premières tranches du quotient familial et le gel pour les tranches supérieures**
- ☑ **En raison de la chute des crédits pour le bio dans les cantines, la mise en œuvre d'un plan incitatif pour augmenter véritablement la part des produits bio et issus de circuits-courts**

### Yvelines

**Les Mureaux : au lycée Vaucanson, il fait parfois 10 °C à la cantine... et les élèves déjeunent en doudoune**

La chaudière du réfectoire est capricieuse, condamnant les élèves et les professeurs prendre leur repas dans le froid. La région Ile-de-France devrait intervenir prochainement pour régler le problème.



Les Mureaux. Au lycée Vaucanson, les élèves déjeunent bien souvent en doudoune, les températures relevées au réfectoire se situant parfois aux alentours de 10 °C. LP/M.G. LP/M.G.

# Les transports à la croisée des chemins

Fin 2023 est marqué par deux événements majeurs pour les transports franciliens : le report du volet mobilité du Contrat de Plan Etat-Région 2023-2027 (CPER) et un protocole de financement d'Ile-de-France Mobilités. Décryptage.

## CPER : L'Etat n'est pas à la hauteur des enjeux

Le 20 décembre, la Région Ile-de-France et l'Etat signeront un protocole d'accord relatif au financement des investissements 2023-2027 dans les transports. Il ne s'agit pas du fameux volet mobilités du CPER, reporté depuis 2020. Il s'agit d'un document provisoire qui donne toutefois le ton du futur volet mobilités dont le vote est désormais prévu à l'été 2024, soit avec 4 années de retard.

Pour la première fois, alors que l'urgence climatique exige une mobilisation sans précédent, l'Etat recule et ne financera pas la majorité des investissements nécessaires d'ici 2027. Alors que 10 milliards d'euros étaient nécessaires pour financer « les coups partis », 8,4 milliards sont annoncés. Quand l'Etat s'engage à apporter 3 milliards d'euros d'ici 2027, la Région apportera 3,7 milliards et les autres collectivités (communes, départements...) devront également mettre la main à la poche et apporter près de 1,7 milliard, soit 20% en moyenne, pour voir leur bout de ligne modernisé ou prolongé !

Afin de ne pas retarder davantage les financements nécessaires pour les RER et les projets en cours, la Région avancera l'argent en 2024, après l'avoir fait en 2023, à travers la création d'un fonds relai. C'est une bonne proposition qui devrait limiter le report d'études ou d'opérations, dans l'attente du déblocage effectif des crédits d'Etat du CPER, probablement fin 2024.

## L'accord Beaune-Pécresse : un poison lent pour les collectivités et les usagers... qui ne règle rien !

Le 26 septembre 2023, Valérie Pécresse et Clément Beaune signaient un protocole « historique ». Ce document succinct promettait des financements supplémentaires à Ile-de-France Mobilités. Insuffisant, ce protocole réduira la part des entreprises dans le financement des transports et engendra dès 2024 une hausse des tarifs. Elle se poursuivra de 2024 à 2028. Le prix du pass Navigo atteindra, dans le scénario bas, à 92,6€ par mois en 2028 et, dans le scénario haut, à 97,2€ par mois en 2028 toujours.

Ce protocole écarte d'autres recettes dynamiques et plus justes socialement et écologiquement, issues des assises du financement organisées en janvier 2023 et de propositions que notre groupe formule depuis plus de 10 ans, qui permettraient de geler les tarifs et les contribution des collectivités.

**De 92,6 €  
à 97,2 €  
par mois  
pour le  
Navigo en  
2028**

Retrouvez la tribune de Céline Malaisé : <https://www.lejournaldugrandparis.fr/tribune-financement-des-transport-dile-de-france-laccord-beaune-pecresse-ne-regle-rien-tout-commence/>



# 100 propositions

## pour un autre budget pour les Franciliennes et Franciliens

Face au budget de la droite, notre groupe oppose 100 propositions pour une autre Ile-de-France. Propositions de recettes supplémentaires, mise en place d'actions et de politiques publiques nouvelles, suppression de dépenses somptuaires ou extra-légales... le groupe de La Gauche Communiste, Ecologiste et Citoyenne souhaite incarner une opposition crédible et force de propositions. Extraits de nos 100 amendements au budget 2024.

### Pour une Région solidaire et actrice de l'égalité



- ☑ Investir pour garantir l'accueil des enfants en situation de handicap dans les lycées
- ☑ Dédommager les usagers du PAM face aux dysfonctionnements
- ☑ Pour un Acte III d'aides pour l'Ukraine
- ☑ Restauration des crédits pour les formations pour les personnes en recherche d'emploi
- ☑ Création d'un observatoire régional des discriminations LGBTQIA+
- ☑ Retour de la ligne budgétaire de la lutte contre les discriminations
- ☑ Gratuité de la restauration des 6 premières tranches du quotient familial et gel pour les autres
- ☑ Restauration des aides à la mobilité internationale des étudiants
- ☑ Pour un plan d'actions en direction de la jeunesse après la mort de Nahel
- ☑ Retour de la ligne budgétaire des actions en faveur des quartiers populaires
- ☑ Plan de lutte contre la précarité étudiante
- ☑ Préserver le Centre Hubertine Auclert et renforcer ses moyens
- ☑ Restauration du fonds régional d'urgence pour les associations
- ☑ Création de centres d'hébergement et d'accueil des personnes sans abri
- ☑ Création d'actions en soutien aux réfugiés
- ☑ Augmentation fonds régional solidarité et soutien aux familles
- ☑ Création d'une maison des femmes par département
- ☑ Restauration du soutien au spectacle vivant
- ☑ Création d'un poste de médiateur culturel par lycée
- ☑ Restauration de l'aide au livre et à la lecture
- ☑ Création d'une bourse de la culture par département
- ☑ Moratoire sur la fermeture des lycées parisiens
- ☑ Création d'un chèque énergie régional
- ☑ Création de centres régionaux de santé par le salariat de 200 médecins
- ☑ Pour des aides financières aux centres municipaux de santé qui proposent l'IVG
- ☑ Création d'un fonds pour aider les particuliers face aux punaises de lit

## De nouvelles recettes pour le service public régional



- ☑ Création d'une taxe régionale sur les SUV
- ☑ Un plan de financement pour les transports publics
- ☑ Suppression des subventions régionales aux entreprises faisant de l'évasion fiscale
- ☑ Transférer de la contribution CDG Express à la Région
- ☑ Création d'une taxe régionale sur le béton
- ☑ Un plan de financement pour le logement social
- ☑ Taxer davantage les jets privés, l'aviation d'affaires par le carburant et les redevances aéroportuaires

## Pour une Région exemplaire



- ☑ Conditionner les aides régionales au respect de la loi SRU
- ☑ Pour donner la compétence d'encadrement des loyers à la Région
- ☑ Suppression de la clause anti-logement social
- ☑ Pour la production d'un bilan de la protection fonctionnelle des élus
- ☑ Pour le rétablissement des subventions aux organisations syndicales
- ☑ Pour la création d'un observatoire des relations police-habitants
- ☑ Pour l'arrêt des investissements extra-légaux dans les lycées privés au profit du public
- ☑ Pour un plan d'actions contre les rixes
- ☑ Pour l'instauration d'un congé menstruel
- ☑ Pour l'allongement du congé du second parent
- ☑ Restauration des crédits en faveur des produits bio dans les cantines
- ☑ Remboursement de la subvention régionale versée pour les taxis volants
- ☑ Interdiction des emprunts avec les banques hors paradis fiscaux, Russie, Biélorussie et états ne signant pas les accords de Paris et de Dubaï
- ☑ Limiter le recours de la Région aux cabinets de conseils
- ☑ Revalorisation des salaires des agents des lycées
- ☑ Contre la privatisation de la formation professionnelle et de l'insertion
- ☑ Contre le financement régional des prisons
- ☑ Contre le financement régional des armes létales
- ☑ Pour un moratoire sur les fermetures de bureaux de poste
- ☑ Pour l'arrêt des subventions régionales aux entreprises qui réalisent des superprofits
- ☑ Pour la mise en place d'un budget genré
- ☑ Pour la régularisation de tous les travailleurs sans-papiers
- ☑ Pour l'élaboration d'un bilan des investissements directs étrangers en Ile-de-France permis par l'intervention de la Région et des agences
- ☑ Pour l'interdiction des déplacements et partenariats avec les pays d'extrême-droite hors forces démocratiques et ONG



**Pour une Région  
qui agit face  
à l'urgence  
climatique**



- Contre la privatisation des transports publics
- Moratoire sur les fermetures de lignes ferroviaires
- Contre la privatisation de rames, bouts de lignes ou de stations pendant les JOP
- Pour un plan de recrutement dans les transports et la revalorisation des métiers
- Pour le développement de l'offre de transports
- Pour la restauration des aides à l'achat de véhicules propres sur critères sociaux
- Pour la restauration de la subvention à AIRPARIF
- Pour la restauration de la subvention à l'Agence des Espaces Verts - Ile de France Nature
- Pour la restauration de la subvention à l'Institut Paris Région
- Pour la restauration de la subvention aux parcs naturels régionaux
- Moratoire sur les fermetures de guichets et le recul de la présence humaine en gare
- Contre l'urbanisation du triangle de Gonesse
- Création d'un fonds pour aider des agriculteurs à sortir des pesticides
- Pour un moratoire sur les méthaniseurs
- Interdiction des subventions régionales aux fédérations de chasseurs
- Pour l'interdiction de la chasse le dimanche
- Contre la privatisation des îles de loisirs



Retrouvez l'actualité  
du Conseil régional  
et du groupe Gauche  
Communiste, Écologiste  
et Citoyenne sur :

Site : [www.gauchecom.fr](http://www.gauchecom.fr)

Twitter : @GaucheComIDF

Facebook : @GaucheComIDF

**Lamine Camara**  
Conseiller régional  
de l'Essonne (91)



**Céline Malaisé, Présidente du groupe**  
Conseillère régionale de Paris (75)



**Cécile Dumas**  
Conseillère régionale  
du Val d'Oise (95)



**Colette Gergen**  
Conseillère régionale  
des Yvelines (78)



**Didier Mignot**  
Conseiller régional  
de Seine-Saint-Denis (93)



**Fabien Guillaud-Bataille**  
Conseiller régional  
du Val-de-Marne (94)



**Vanessa Ghiati**  
Conseillère régionale des Hauts-de-Seine (92)



**Suivez les élu.es du  
groupe sur Twitter :**



**Céline Malaisé** @CelineMalaise

**Vanessa Ghiati** @VanessaGhiati

**Cécile Dumas** @cdumas\_pcf06

**Colette Gergen** @CocoGergen

**Didier Mignot** @DidierMignot

**Lamine Camara** @camaralamine91

**Fabien Guillaud-Bataille** @Fabien\_GB94